



Déclaration préalable au Conseil supérieur de l'éducation du 8 janvier 2024

Monsieur le Ministre, monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres du Conseil supérieur de l'éducation,

Meilleurs vœux à toutes et tous pour 2024. Le bilan de l'année 2023 est négatif : manque de moyens, personnels à bout de souffle, climat scolaire dégradé. 2023 a été une année encore difficile pour l'école.

L'école a pourtant été au cœur des débats et des annonces du gouvernement. Nous avons subi une suite d'annonces sans lendemain, en particulier sur le remplacement des enseignants, des promesses - comme lutter contre le harcèlement entre enfants - sans que les moyens suivent, ainsi que de nombreuses déclarations sur l'uniforme et la discipline... Il faut noter que la mise en œuvre de ces dernières annonces par les collectivités territoriales aboutit souvent à une stigmatisation des élèves de l'éducation prioritaire. Cette volonté de réforme aurait dû être l'occasion d'ouvrir un vrai débat pour construire un nouveau projet de société pour les jeunes. Une belle occasion pour rassembler et fédérer autour de l'école publique, et enfin casser la courbe qui fait de l'école française celle qui accentue le plus le déterminisme social au fil des années.

Quelle école voulons-nous ? Le débat serait à reprendre sur la notion de réussite scolaire, l'évaluation, le niveau des élèves, l'inclusion, la ségrégation sociale ainsi que sur l'orientation, afin de discuter, avec les premiers concernés, des perspectives d'avenir des jeunes et de la façon dont le système scolaire se doit d'y contribuer. Les concertations ont parfois lieu. Mais les textes proposés ensuite au vote dans les différentes instances ne reflètent pas les discussions avec la communauté éducative, aussi bien sur la voie professionnelle que sur l'enseignement agricole. La marche forcée pour voter le projet de pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles ce matin pour un passage cet après-midi même au Conseil d'Etat est l'illustration du manque de considération gouvernemental quant à l'avis émis par les instances représentatives.

Pour débattre, il faut être plusieurs. En 2024 comme en 2023, le gouvernement continuera-t-il à mépriser les corps intermédiaires et les avis scientifiques ? L'affichage du ministre, fin décembre, avec une association qui a lutté contre l'IVG, le PACS, le mariage pour tous et n'ayant pas la légitimité issue des élections scolaires, est une provocation pour les fédérations de parents attachées à l'école publique et qui s'inscrivent dans l'arc républicain.

Cet affichage sur les réseaux sociaux est-il la réponse du ministre de l'Éducation nationale alors que la communauté éducative attendait une réponse ferme au battage médiatique de politiques qui, usant d'arguments rances, veulent la fin de l'école publique et tournent le dos aux valeurs de la République ? La FCPE demande à être également reçue par le ministre pour discuter de la lutte contre l'absentéisme des élèves, les usages du numérique, les devoirs à la maison, mais également, en lien avec les textes que nous examinons aujourd'hui, du respect des volumes horaires dus aux élèves dans chaque matière, du non-remplacement toujours endémique des enseignants et de l'évolution de la voie professionnelle ainsi que de l'enseignement agricole, qui accueillent un tiers des élèves des lycées, faut-il le rappeler tant ils sont invisibilisés.

Nous demandons à nouveau une grande campagne de communication pour promouvoir en septembre la place et le rôle des parents dans l'école publique. Il est temps de valoriser notre action de terrain et de mettre en lumière le seul scrutin qui est organisé tous les ans par la République dans ses établissements scolaires. Nous attendons que soit enfin ouvert un chantier prioritaire pour nous donner les moyens d'exercer nos mandats à l'échelle locale comme nationale. L'essoufflement de l'engagement bénévole des parents dans les instances pose déjà des problèmes dans certains établissements ou dans certaines instances départementales et régionales. Nous demandons la création d'ici la rentrée prochaine d'un statut des représentants des parents d'élèves, dont nous avons déjà dessiné les contours avec le ministre et ses prédécesseurs.

Nous espérons que le ministère considère comme nous que « faire nation » passe avant tout par l'école publique. Nous dénonçons les gadgets et contre feux qui détournent les médias des vrais enjeux. Faisons une réalité de l'application de l'article premier du code de l'éducation :

« L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. » (article L 111-1 du code de l'éducation)

Après nos alertes sur des pamphlets et actions LGBT-phobes de l'automne dernier, alertes également formulées par les organisations syndicales, il s'est installé au fil des semaines un silence gênant qui se transforme en un silence assourdissant. De la même façon, nous attendons du ministère qu'il porte les valeurs inscrites dans le code de l'éducation. Nous attendons une prise de position courageuse lors des débats sur le texte de la loi « immigration » et sur l'article 53 de la loi de Finances 2024 instaurant les pôles d'appui à la scolarité (PAS), face aux outrances et prises de positions xénophobes de l'extrême droite ou sur les positions validistes d'une partie de la classe politique. Pourquoi attendre que le Conseil constitutionnel censure les textes ?

Vous ne pouvez pas à la fois respecter le code de l'éducation et concevoir une école où certains élèves auraient moins de droits que d'autres, enfants nés en France de parents non Français comme enfants nés hors de nos frontières ou enfants à besoins éducatifs particuliers. La FCPE demande que vous organisiez une réelle concertation avec l'ensemble de la communauté éducative sur les mesures à prendre et les moyens alloués à l'école inclusive à la suite de la censure du texte par le Conseil constitutionnel.

Nous constatons que nous sommes à quelques jours d'annonces qui vont mettre l'école au cœur d'un « rendez-vous avec la Nation » sans que nous ayons pu y contribuer. Le Service National Universel que nous rejetons toujours avec force et vigueur va en être le porte-drapeau et le port de l'uniforme, le symbole d'une parfaite maîtrise des corps et des esprits. Cette vieille marotte conservatrice n'apportera aucune solution mais donnera l'illusion du retour d'une école du passé alors qu'elle se révèle incapable de faire face aux enjeux d'aujourd'hui.

Nous prenons acte des annonces de la fin d'année sur le renoncement à la suppression de plus de 2 400 postes qui était envisagée à la rentrée 2024. Mais les parents de l'école veulent des actes et du concret, à quelques jours de la publication des cartes scolaires et de l'attribution des dotations horaires dans les collèges et lycées. Nous allons concrètement pouvoir mesurer si les mots se traduisent en actes. Les non-remplacements des enseignants ne doivent pas se régler au mépris du respect des horaires de chaque discipline, dans le privé comme dans le public. L'effectif par classe est LE critère sur lequel il est possible d'influer pour favoriser la réussite les élèves, comme les ministres précédents l'ont acté en dédoublant certaines classes.

Il est consternant de voir que celles et ceux qui ont hier fragilisé l'école publique - en lui supprimant des moyens, en augmentant les effectifs par classe, en la privant du terreau fertile associatif qui faisait sa richesse - dénoncent aujourd'hui sa faiblesse et proposent des solutions issues d'un passé fantasmé et font peser sur les épaules des élèves et des familles la responsabilité de ces maux.

Vivre ensemble se construit jour après jour et ne se décrète pas.

Je vous remercie pour votre écoute.